



Stage au collège

publié le 04/12/2021

Chers parents,

Durant leur scolarité, nos enfants peuvent effectuer de nombreux stages et notamment durant leur année de 3ème un stage d'observation en entreprise obligatoire, de 5 jours.

Ces stages donnent aux élèves l'occasion de découvrir le monde économique et professionnel, de se confronter aux réalités du monde du travail et de préciser ses projets éventuels d'orientation.

Même s'ils sont aidés et soutenus par le collège, nos enfants rencontrent parfois des difficultés pour trouver une entreprise ou un lieu d'accueil. Il arrive alors trop souvent que les parents se voient contraints de les intégrer à leurs entreprises, sans que cela ne corresponde vraiment au choix du milieu professionnel de l'élève.

Afin de proposer des alternatives plus pertinentes aux enfants, nous vous proposons d'enrichir le fichier entreprises déjà tenu à jour par le collège.

Ci-dessous, une fiche vous permettra de nous informer des opportunités dans vos entreprises ou dans votre réseau. Merci de nous la renvoyer par retour de mail (fcpe.collegecurieniort@gmail.com).

Nom et coordonnées de l'entreprise :

domaine d'activité :

poste(s) à découvrir :

nom du référent à contacter :

infos complémentaire(s) :

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre démarche.

Cordialement

Les membres de la collégiale de L'Association des Parents d'Elèves

Collège Pierre et Marie CURIE

07 67 50 64 40

fcpe.collegecurieniort@gmail.com



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.